

www.education.gouv.fr

Depuis la fin des années 90, le nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français a fortement augmenté. Ils représentent en 2005 plus d'un étudiant sur dix. Cet afflux d'étudiants étrangers constitue le principal moteur de la hausse globale des effectifs. Depuis trois ans, cette croissance ralentit quelque peu mais reste soutenue par les étudiants asiatiques. La grande majorité d'entre eux s'oriente vers l'université mais les choix d'orientations sont très différents selon les pays d'origine : les Africains étudient plutôt à l'université en sciences ou en économie alors que les Européens, Asiatiques et Américains optent plus souvent pour les sciences humaines ou les disciplines littéraires. Certaines nationalités et, en particulier, les Marocains, sont moins représentées à l'université au bénéfice d'autres types de formation comme celles d'ingénieurs. Plus d'un tiers des étudiants étrangers sont inscrits dans un établissement d'Île-de-France.

## Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : une croissance soutenue par les Asiatiques

### Une forte croissance depuis 1998

Le nombre d'étudiants étrangers en France<sup>1</sup> a connu un essor de 74,4 % entre les rentrées 1998 et 2005. À la rentrée 2005, plus de 265 000 étrangers étudiaient en France métropolitaine et dans les DOM (*tableau 1*). Depuis deux ans, leur nombre progresse moins que les années précédentes. En 2005, le nombre d'étudiants français diminuant, ce sont les étrangers qui permettent aux effectifs totaux de progresser. Ainsi, en 2005, la proportion d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français atteint 11,6 % (contre 7,1 % en 1998).

Les proportions les plus fortes se trouvent dans les grands établissements (24,6 %)<sup>2</sup>, les instituts nationaux polytechniques (18,5 %), les universités de technologie (18,1 %), les écoles d'architecture (17,0 %) et les universités hors IUT (15,0 %). Le nombre d'étudiants étrangers dans les universités de France métropolitaine et dans les DOM n'a cessé d'augmenter depuis la rentrée 1998 (*tableau 2*). Leur part dans les effectifs universitaires a ainsi gagné 6,2 points<sup>3</sup> entre les rentrées 1998 et 2005, également du fait de la baisse des inscriptions des étudiants de nationalité française (- 4,8 %)<sup>4</sup>. Cependant, comme pour l'ensemble des formations du supérieur, le

rythme d'accroissement des effectifs d'étudiants étrangers à l'université s'est ralenti depuis 2002, avec une chute de 5,8 points en 2004-2005. Ces évolutions sont imputables au ralentissement des inscriptions d'étudiants étrangers en premier et en deuxième cycle, la croissance des effectifs d'étudiants étrangers inscrits en troisième cycle restant soutenue.

À l'université, tous les cycles de formation ont profité de cet afflux d'étudiants étrangers. Entre les rentrées 1998 et 2005, la hausse a été plus importante en deuxième cycle (+ 90,6 %) et en troisième cycle (+ 80,2 %) qu'en premier cycle (+ 65,7 %)<sup>5</sup>. Contrairement aux étudiants de nationalité française dont le nombre décroît avec le niveau d'étude, les étudiants étrangers se répartissent de façon homogène dans les trois cycles de formation. Ils sont plus nombreux en proportion à être inscrits en troisième cycle (33 % contre 18 % pour l'ensemble de la population universitaire) et moins nombreux en proportion à

1. Voir l'encadré p. 6.

2. IEP Paris, École nationale des chartes, École pratique des hautes études, École des hautes études en sciences sociales, Institut national des langues et des civilisations orientales, Observatoire de Paris, Institut de physique du globe, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX.

3. L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en incluant les effectifs de Paris Dauphine qui est devenue à la rentrée 2004 un grand établissement.

4. Voir note 3.

5. Voir note 3.

**Tableau 1 – Effectifs et poids des étrangers dans l'enseignement supérieur depuis 1998-1999**  
France métropolitaine + DOM

Type d'établissement	Effectifs étrangers			Poids des étrangers (en %)		
	1998-99	2001-02	2005-2006	1998-99	2001-02	2005-2006
Universités hors IUT	114 340	148 722	202 933	8,6	11,4	15,0
IUT	4 095	6 027	6 590	3,6	5,1	5,9
Grands établissements	3 315	3 625	6 381	20,4	22,9	24,6
IUFM	0	408	752	0,0	0,5	0,9
Écoles normales supérieures	47	43	170	1,4	1,4	5,3
Établissements universitaires privés	3 097	2 533	2 537	13,8	12,3	11,9
INP	1 476	1 896	2 308	14,4	16,8	18,5
Universités de technologie	282	586	1 337	6,1	9,4	18,1
Formations d'ingénieurs	3 967	6 471	11 448	4,8	6,9	11,3
Préparations intégrées	44	99	108	1,7	2,9	3,5
Nouvelles formations d'ingénieurs	92	101	109	2,0	1,8	1,7
STS et assimilés	8 172	8 760	8 136	3,5	3,7	3,5
CPGE	1 670	2 587	2 961	2,3	3,7	4,0
Formations comptables non universitaires	361	415	461	4,4	5,3	6,1
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	4 864	7 457	10 966	9,5	10,7	12,5
Écoles d'architecture	1 952	2 209	3 348	10,7	13,3	17,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles	3 382	3 722	4 900	11,1	10,7	12,3
Écoles paramédicales hors université (a)	474	923	1 010	0,8	1,2	1,1
Écoles préparant aux fonctions sociales (a)	258	398	221	1,2	1,5	0,7
Autres écoles de spécialités diverses	1 645	2 266	3 172	5,3	5,4	6,9
<b>Ensemble, France métr + DOM (1)</b>	<b>151 969</b>	<b>196 748</b>	<b>265 039</b>	<b>7,1</b>	<b>9,1</b>	<b>11,6</b>

(1) Sans double compte des formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP et des universités de technologie.

(a) Estimation pour 2001-2002, chiffres 2004 en 2005

Source : MEN-DEPP

**Tableau 2 – Effectifs d'étrangers inscrits dans les universités publiques françaises depuis 1998 en France métropolitaine et dans les DOM**

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Effectifs	118 433	125 688	137 505	154 749	174 864	194 194	202 836	209 523
dont non bacheliers	67 704	71 428	83 987	100 371	120 192	139 569	149 307	158 689
Variation annuelle (%)	-	6,1	9,4	12,5	13	11,1	5,3 (1)	3,3
Proportion d'étudiants étrangers (%)	8,5	9	9,8	11,3	12,6	13,6	14,2	14,7

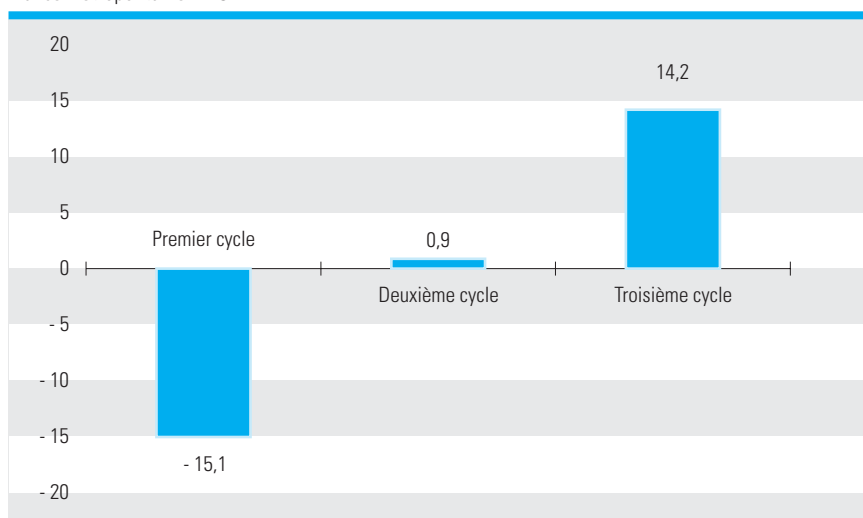
(1) L'évolution en 2004-2005 par rapport à 2003-2004 est calculée à champ constant, c'est-à-dire en incluant les étudiants de Paris IX-Dauphine. Pour le calcul de l'évolution en 2005-2006 par rapport à 2004-2005, les effectifs de Paris Dauphine ne sont pas pris en compte.

Source : MEN-DEPP SISE

**Graphique 1 – Répartition des étudiants étrangers dans les trois cycles à l'université en 2005 :**

écart par rapport à l'ensemble des étudiants inscrits à l'université (en points)

France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP-SISE

s'inscrire en premier cycle (33 % contre 48 %) (graphique 1). Leur poids dans l'ensemble de la population étudiante augmente donc avec le niveau d'étude : en 2005, ils représentent 10 % des effectifs en premier cycle, 15 % en deuxième cycle et 26 % en troisième cycle.

En revanche, la part des étrangers en IUFM, écoles paramédicales et sociales, en STS, en CPGE et en IUT est faible (entre 0,7 % et 5,9 %). La tendance n'est pas au rattrapage puisque le nombre d'étrangers en STS baisse pour la troisième année consécutive. Les effectifs d'étudiants étrangers

en CPGE ont beaucoup augmenté au début des années 2000. Après une baisse en 2003, ils progressent de façon modérée depuis deux ans (+ 4,9 % en 2005 et + 0,6 % en 2004).

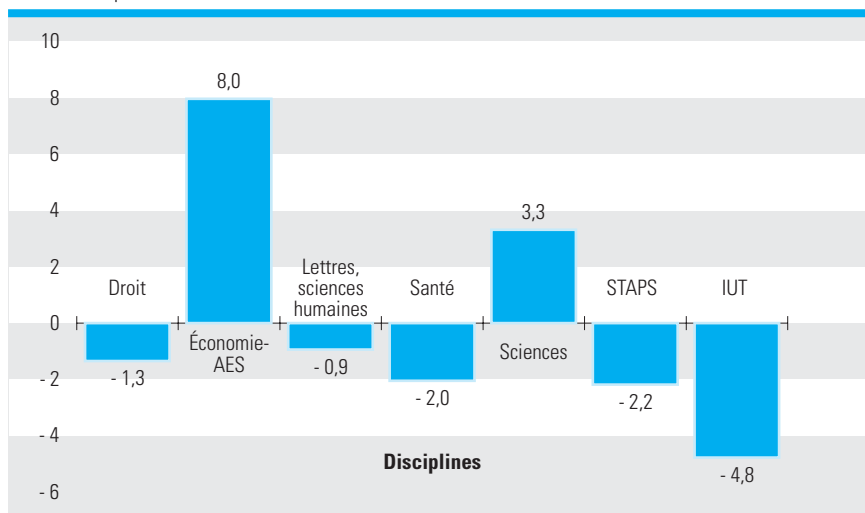
### À l'université, les étudiants étrangers optent plus souvent pour les sciences économiques-AES que les autres étudiants

L'afflux d'étudiants étrangers a profité à toutes les disciplines. Les filières sciences économiques-AES, sciences et STAPS ont connu les plus fortes hausses. Comme l'ensemble des étudiants à l'université, près d'un tiers des étudiants étrangers opte pour la filière lettres-sciences humaines. C'est pour les filières sciences économiques-AES et IUT que les différences d'orientation entre les étudiants étrangers et les étudiants français sont les plus importantes

**Graphique 2 – Répartition des étudiants étrangers dans les disciplines à l’université en 2005 :**

écart par rapport à l’ensemble des étudiants inscrits à l’université (en points)

France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP-SISE

(graphique 2). 20,6 % des étudiants étrangers s’orientent vers la filière sciences économiques-AES alors que sur l’ensemble des inscriptions à l’université, cette filière ne regroupe que 12,6 % des inscriptions. Les étudiants étrangers s’orientent peu en IUT : en 2005, 3,1 % d’entre eux ont opté pour cette filière alors que sur l’ensemble de l’université, 7,9 % des étudiants y étaient inscrits. Ainsi, seuls 5,9 % des étudiants inscrits en IUT sont de nationalité étrangère alors que sur l’ensemble du premier cycle ils représentent 10 % des effectifs.

Le choix de la discipline varie selon l’origine géographique. En 2005-2006, près de six étudiants issus du continent américain sur dix sont inscrits en lettres-sciences humaines. Ils sont également nombreux en droit, et notamment en cursus licence ou master. Les étudiants originaires d’Europe, d’Océanie et d’Asie (hors Chine, Viêt-Nam et Moyen-Orient) sont observés avec les mêmes types de choix. Les Chinois, les Vietnamiens, les Africains (à l’exception des Algériens, Tunisiens et Egyptiens) étudient plutôt en économie-AES et en sciences en cursus licence voire master. Enfin, les Algériens, Tunisiens et les étudiants originaires du Moyen-Orient sont plus nombreux en proportion dans les cursus doctorat et master. Beaucoup d’entre eux s’orientent dans les disciplines scientifiques ou de santé.

### À l’université, les femmes sont sous-représentées parmi les étudiants en provenance d’Afrique et du Moyen-Orient

En 2005, un étudiant étranger sur deux inscrit à l’université est une femme (tableau 3). Sur l’ensemble de la population universitaire, elles sont majoritaires (56,6 % des effectifs). Ces proportions sont stables depuis 1998. Des disparités existent cependant selon la provenance géographique. Les femmes sont moins nombreuses parmi les étudiants en

**Tableau 3 – Répartition des étudiants étrangers inscrits à l’université en 2005 selon l’origine géographique**

France métropolitaine + DOM

	Étrangers Effectifs	Étrangers non bacheliers		Étrangers - Femmes Évolution 1998-2005 (en points)
		Proportion	Proportion	
<b>Europe</b>	<b>48 895</b>	<b>78,8</b>	<b>68,7</b>	<b>3,9</b>
dont :				
Union européenne	32 806	76,9	66,7	2,2
Autres pays d’Europe	16 089	82,5	72,6	6,9
<b>Amérique</b>	<b>13 926</b>	<b>80,4</b>	<b>60,9</b>	<b>-0,3</b>
dont :				
Amérique du Nord	3 766	87,4	69,9	1,5
Amérique du Sud	6 981	79,9	60,0	1,7
Antilles, Amérique Centrale	3 179	73,3	52,3	-0,9
<b>Afrique</b>	<b>104 787</b>	<b>70,1</b>	<b>38,7</b>	<b>-2,3</b>
dont :				
Maghreb	58 217	70,6	37,0	-5,2
Autres pays d’Afrique	46 570	69,3	40,7	1,4
<b>Asie</b>	<b>41 465</b>	<b>85,0</b>	<b>52,2</b>	<b>3,3</b>
dont :				
Moyen-Orient	12 525	74,6	38,6	-1,0
Autres pays d’Asie	28 940	89,5	58,1	0,1
<b>Pacifique Sud</b>	<b>318</b>	<b>79,2</b>	<b>66,0</b>	<b>6,8</b>
<b>Autres et sans réponse</b>	<b>132</b>	<b>47,0</b>	<b>49,2</b>	<b>4,4</b>
<b>Total</b>	<b>209 523</b>	<b>75,7</b>	<b>49,9</b>	<b>-0,9</b>

Source : MEN-DEPP-SISE

provenance d’Afrique et du Moyen-Orient (représentant respectivement 38,7 % et 38,6 % des effectifs en 2005). Entre les rentrées 1998 et 2005, leur proportion a diminué de 1 point parmi les étudiants originaires du Moyen-Orient. La baisse est de 2,3 points parmi les étudiants en provenance des pays d’Afrique, due à la diminution de la proportion des femmes parmi les étudiants maghrébins, la part des femmes parmi les étudiants en provenance d’un pays d’Afrique hors Maghreb étant en hausse (+ 1,4 point). Les femmes sont plus nombreuses parmi les étudiants asiatiques (hors Moyen-Orient) (58,1 % des effectifs en 2005), américains (60,9 %) et européens (68,7 %), en particulier parmi les étudiants européens provenant d’un pays hors Union européenne (72,6 %). Ces proportions sont stables depuis 1998, excepté pour les pays européens hors Union européenne : la part des femmes parmi ces étudiants a augmenté de 6,9 points.

### À l’université, trois étrangers sur quatre viennent spécifiquement en France pour suivre des études supérieures

En 2005-2006, 75,7 % des étudiants étrangers inscrits à l’université ne sont

pas titulaires du baccalauréat (*tableau 3*) alors que c'est le cas de seulement 3,5 % des étudiants français. Cette proportion est en constante augmentation depuis la rentrée 1998 où ils représentaient 57,1 % des étudiants étrangers. Parmi eux, plus de neuf sur dix ont intégré le système français grâce à un titre étranger admis nationalement en équivalence. Les étudiants étrangers non bacheliers contribuent à hauteur de 99,5 % à l'augmentation des effectifs d'étudiants étrangers à l'université. Leur poids augmente avec le niveau d'étude : ils représentent 68,1 % des étudiants étrangers inscrits en premier cycle, 76,7 % en deuxième cycle et 82,5 % en troisième cycle.

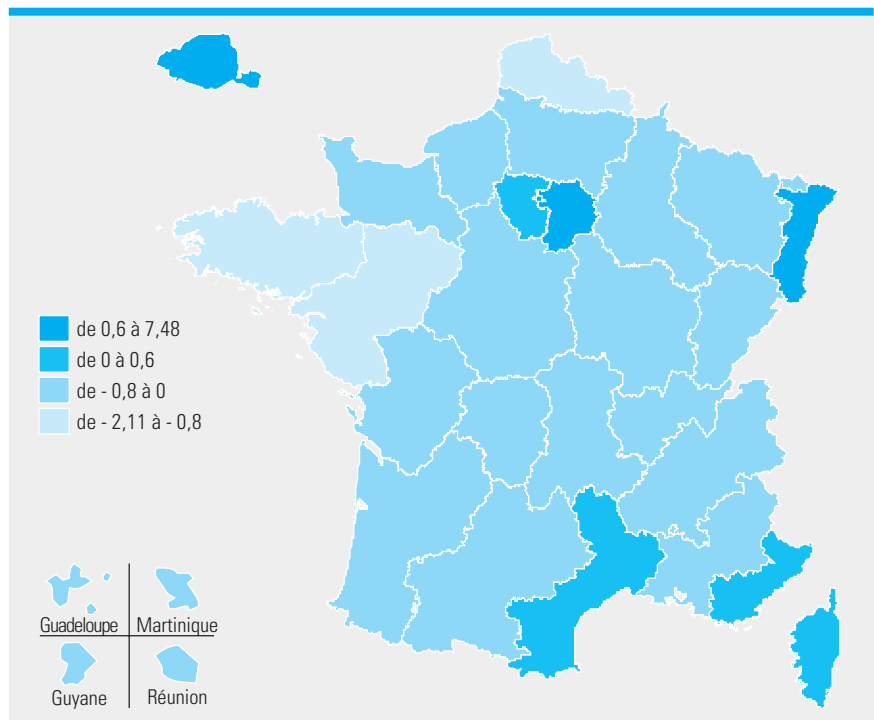
Il existe de fortes disparités selon les provenances géographiques. À l'université, c'est parmi les étudiants en provenance d'Amérique du Nord et d'Asie hors Moyen-Orient que les non-titulaires d'un baccalauréat sont les plus représentés (respectivement 87,4 % et 89,5 %) et parmi les étudiants en provenance d'Afrique que leur proportion est la moins grande (70,6 % pour le Maghreb et 69,3 % pour les autres pays d'Afrique), en particulier parmi les étudiants en provenance du Cameroun (60,2 %) et de la Côte d'Ivoire (55,3 %).

### Une concentration importante des étrangers en région parisienne

Dans les académies d'Île-de-France, 16,7 % des étudiants sont de nationalité étrangère (contre 11,6 % en moyenne nationale). Ces académies regroupent plus de 37 % des étudiants étrangers (*carte*) et Paris attire à elle seule 21,0 % des étrangers. Leurs poids dans les effectifs du supérieur sont respectivement de 26 % et de 13,5 %. L'attractivité des universités de Paris centre est très nette pour la population étrangère en provenance du continent américain : en 2005, elles regroupent 29 % des étudiants américains inscrits à l'université. En revanche, les universités de Paris intra-muros ne

6. Hors formations paramédicales et sociales et les STS-CPGE du ministère de l'Agriculture pour lesquelles on ne connaît pas la nationalité des étudiants.

**Proportion des étudiants étrangers accueillis dans chaque académie en 2005-2006**  
Écart du poids de l'académie dans les effectifs de l'enseignement supérieur (en points)



Source : MEN-DEPP

regroupent que 15 % des inscriptions d'étudiants africains inscrits à l'université contre 11 % pour l'académie de Créteil. Pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère inscrits à l'université, ces proportions sont respectivement de 18 % et 9 %.

Les académies de Lyon et Lille sont les académies de province comptant le plus d'étudiants étrangers (respectivement 16 700 et 12 900). À l'inverse les quatre académies des DOM accueillent au total moins de 1 200 étudiants étrangers. En métropole, la Corse (environ 680) et Limoges (environ 2 000) regroupent également très peu d'étudiants étrangers.

En province, les académies où la part des étrangers est la plus forte sont la Corse (12,7 %), Montpellier (13,4 %) et Strasbourg (16,1 %). En 1998, ces académies présentaient déjà les proportions les plus fortes à l'exception de la Corse où elle était faible (3,9 %). L'université de Corse a connu un afflux d'étudiants étrangers : leur nombre a plus que triplé entre les rentrées 1998 et 2005. Les académies des départements d'Outre-Mer présentent des proportions d'étrangers très faibles (4,0 % ou moins) à l'exception de la Guyane (7,9 %). En métropole, Rennes (6,6 %) et Nantes (7,4 %) sont les deux académies accueillant le moins d'étudiants étrangers en proportion.

### Près d'un étudiant étranger sur trois est maghrébin

Les Marocains sont les étrangers les plus représentés dans l'enseignement supérieur français (*tableau 4*)<sup>6</sup>, représentant 13,1 % des effectifs. Les étudiants marocains se distinguent des autres étrangers et notamment des autres maghrébins par leur faible propension à suivre des études à l'université (66,8 %). À l'inverse, ils sont nombreux dans les écoles d'ingénieurs (9,1 % contre 4,4 % en moyenne pour les étrangers), en STS (5,0 % contre 2,9 %) et en CPGE (4,0 % contre 1,1 %). Les Algériens et les Tunisiens sont, respectivement, les deuxième et quatrième nationalités les plus représentées dans l'enseignement supérieur français. Les étudiants maghrébins hors Maroc s'orientent beaucoup dans les universités hors IUT (88,3 % pour l'Algérie, 77,0 % pour la Tunisie, 89,1 % pour l'ensemble Mauritanie – Libye, contre 76,0 % pour l'ensemble des étrangers).

La troisième nationalité la plus représentée dans l'enseignement supérieur français est la Chine avec plus de 20 000 étudiants. Les Chinois s'orientent à l'université dans des proportions légèrement inférieures à la moyenne des étudiants étrangers (73,4 %

**Tableau 4 – Répartition des étudiants étrangers par nationalité et formation (hors formations paramédicales et sociales et STS-CPGE du ministère de l’Agriculture) (en %)**

France métropolitaine + DOM

Nationalité	Universités (formations générales et de santé)	IUT	Grands établissements	IUFM	Formations d'ingénieurs	CPGE	STS et assimilés	Écoles de commerce, gestion et comptabilité	Écoles supérieures artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses	Total (effectifs)	Évolution 2005/2002	Poids dans total étrangers
<b>Europe</b>	<b>77,6</b>	<b>1,7</b>	<b>3,6</b>	<b>0,9</b>	<b>3,9</b>	<b>1,7</b>	<b>0,6</b>	<b>4,2</b>	<b>2,2</b>	<b>3,6</b>	<b>61 200</b>	<b>14,6</b>	<b>23,3</b>
Union européenne	76,2	1,7	3,8	1,2	4,5	1,3	0,3	5,1	2,3	3,6	41 696	26,1	15,8
dont :													
Allemagne	76,0	2,0	4,2	1,1	5,4	0,6	0,3	6,2	1,6	2,7	8 112	15,1	3,1
Italie	75,0	1,0	5,1	2,0	4,1	1,1	0,4	4,4	2,6	4,3	5 440	10,6	2,1
<b>Europe hors UE</b>	<b>80,6</b>	<b>1,5</b>	<b>3,3</b>	<b>0,2</b>	<b>2,7</b>	<b>2,5</b>	<b>1,4</b>	<b>2,4</b>	<b>2,0</b>	<b>3,5</b>	<b>19 504</b>	<b>- 4,1</b>	<b>7,4</b>
<b>Afrique*</b>	<b>78,1</b>	<b>3,2</b>	<b>1,5</b>	<b>0,1</b>	<b>4,7</b>	<b>4,1</b>	<b>1,7</b>	<b>2,9</b>	<b>0,2</b>	<b>3,6</b>	<b>125 585</b>	<b>17,0</b>	<b>47,7</b>
<b>Maghreb</b>	<b>76,1</b>	<b>3,1</b>	<b>1,9</b>	<b>0,1</b>	<b>5,9</b>	<b>3,6</b>	<b>2,4</b>	<b>3,1</b>	<b>0,3</b>	<b>3,4</b>	<b>71 850</b>	<b>11,4</b>	<b>27,3</b>
dont :													
Maroc	66,8	5,1	1,8	0,1	9,1	5,0	4,0	4,8	0,3	2,9	34 452	- 1,8	13,1
Algérie	88,3	1,1	1,6	0,1	1,0	2,1	0,5	1,0	0,2	4,1	24 021	29,2	9,1
Tunisie	77,0	1,5	2,9	0,1	7,2	2,9	1,6	2,9	0,3	3,6	11 974	24,3	4,6
<b>Afrique hors Maghreb*</b>	<b>80,7</b>	<b>3,3</b>	<b>1,0</b>	<b>0,1</b>	<b>3,0</b>	<b>4,7</b>	<b>0,8</b>	<b>2,5</b>	<b>0,2</b>	<b>3,7</b>	<b>53 735</b>	<b>25,5</b>	<b>20,4</b>
dont :													
Sénégal	81,5	5,2	1,1	0,0	3,2	3,5	0,8	2,5	0,1	2,1	10 250	27,0	3,9
Cameroun	74,2	3,0	1,1	0,1	6,3	5,2	1,9	3,3	0,3	4,7	6 280	31,2	2,4
<b>Asie*</b>	<b>74,3</b>	<b>2,5</b>	<b>2,7</b>	<b>0,0</b>	<b>4,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,4</b>	<b>4,4</b>	<b>4,7</b>	<b>5,4</b>	<b>54 543</b>	<b>60,4</b>	<b>20,7</b>
<b>Moyen-Orient</b>	<b>81,6</b>	<b>1,2</b>	<b>3,1</b>	<b>0,0</b>	<b>3,9</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>	<b>2,9</b>	<b>0,9</b>	<b>4,5</b>	<b>15 574</b>	<b>22,1</b>	<b>5,9</b>
dont :													
Liban	76,3	0,4	3,8	0,0	7,5	0,0	0,0	5,3	0,7	5,9	5 722	25,4	2,2
<b>Asie hors Moyen-Orient</b>	<b>71,3</b>	<b>3,0</b>	<b>2,5</b>	<b>0,0</b>	<b>4,5</b>	<b>1,2</b>	<b>0,5</b>	<b>5,0</b>	<b>6,2</b>	<b>5,8</b>	<b>38 969</b>	<b>83,3</b>	<b>14,8</b>
dont :													
Chine	73,4	2,6	1,7	0,0	5,8	1,3	0,7	5,4	3,8	5,1	20 700	87,5	7,9
Viêt-Nam	75,0	5,0	1,9	0,0	5,8	2,8	0,8	1,2	0,8	6,6	5 367	105,0	2,0
<b>Amériques</b>	<b>78,2</b>	<b>1,0</b>	<b>4,2</b>	<b>0,1</b>	<b>4,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>4,5</b>	<b>2,4</b>	<b>4,7</b>	<b>17 380</b>	<b>17,1</b>	<b>6,6</b>
Amérique du Nord	74,2	1,1	6,2	0,1	2,4	0,0	0,0	7,9	3,5	4,4	4 984	7,3	1,9
Amérique du Sud	79,3	0,9	3,6	0,2	6,6	0,0	0,0	2,9	2,1	4,5	8 564	26,3	3,3
Antilles-Amérique Centrale	80,9	1,3	2,7	0,2	4,3	0,0	0,0	3,7	1,6	5,4	3 832	12,3	1,5
<b>Océanie</b>	<b>72,7</b>	<b>0,5</b>	<b>5,1</b>	<b>0,0</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>11,3</b>	<b>5,1</b>	<b>4,2</b>	<b>432</b>	<b>32,5</b>	<b>0,2</b>
Autres	3,2	0,1	1,8	1,2	2,9	15,0	6,0	39,0	6,2	24,9	3 934	- 8,3	1,5
<b>Total</b>	<b>76,0</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>	<b>0,3</b>	<b>4,4</b>	<b>2,9</b>	<b>1,1</b>	<b>4,2</b>	<b>1,9</b>	<b>4,3</b>	<b>263 074</b>	<b>22,8</b>	<b>100,0</b>

Source : DEPP

\* L’Égypte est comptabilisée dans le Moyen-Orient, donc en Asie et non en Afrique.

contre 76,0 %). Ils sont plus nombreux en proportion dans les écoles artistiques et culturelles (3,8 % contre 1,9 %) et les autres écoles de spécialités diverses (2,5 % contre 1,2 %). Cette surreprésentation dans des formations artistiques et culturelles est encore plus marquée pour le reste de l’Asie (excepté le Viêt-Nam et le Moyen-Orient) : 12,2 % de ces étudiants suivent ce type de formations. Les étudiants vietnamiens forment la dixième nationalité la plus représentée en France. Ils s’orientent plus que les autres en IUT (5,0 % contre 2,5 % en moyenne) et en formations d’ingénieurs (5,8 % contre 4,4 %).

Les étudiants en provenance des pays africains hors Maghreb et Égypte comptabilisée dans le Moyen-Orient sont également nombreux dans l’enseignement supérieur français : 53 737 étudiants proviennent de ces pays. En particulier, on compte 10 250 Sénégalais et 6 280 Camerounais (aux cinquième et septième rangs des nationalités les plus représentées). Ces étudiants africains, excepté les Camerounais, s’orientent

prioritairement à l’université (81,5 % contre 76,0 % en moyenne). Les Camerounais sont plus nombreux en proportion à s’inscrire dans les écoles d’ingénieurs (6,3 % contre 4,4 %) et les STS et assimilés (5,2 % contre 2,9 %).

15,8 % des étudiants étrangers en France viennent d’un pays de l’Union européenne (UE). Les Européens les plus nombreux sont les Allemands (8 112 étudiants, au sixième rang des nationalités les plus représentées) et les Italiens (5 440 étudiants, au neuvième rang). Les étudiants provenant d’un pays membre de l’UE sont plus nombreux en proportion dans les grands établissements (entre 3,4 % et 5,1 % contre 2,4 % pour l’ensemble des nationalités) et moins nombreux dans les formations courtes. Les Allemands sont également nombreux dans les écoles de commerce (6,2 % contre 4,2 % pour l’ensemble des nationalités). Les Européens hors UE sont plus nombreux en proportion que les autres étrangers à être inscrits dans les universités (80,6 %) et dans les grands établissements (3,3 %).

Les Libanais sont plus de 5 700, au huitième rang des nationalités les plus représentées. Ils sont surreprésentés dans les grands établissements (3,8 % contre 2,4 % en moyenne), dans les écoles d’ingénieurs (7,5 % contre 4,4 %) et les écoles de commerce (5,3 % contre 4,2 %). Au regard de leurs choix d’orientations, on peut regrouper toutes ces origines en quatre groupes : les Marocains se caractérisent par leur faible nombre à l’université et à leurs effectifs importants en CPGE et en écoles d’ingénieurs. Les Asiatiques hors Chine, Viêt-Nam et Moyen-Orient ont également une forte spécificité : plus de 12 % d’entre eux étudient dans une école supérieure artistique et culturelle contre 1,8 % en moyenne pour les étrangers. Le troisième groupe rassemble les étudiants d’Union européenne, les Chinois, Américains, Libanais et Océaniens. Ils sont en particulier fortement représentés en écoles de commerce et dans les IUFM (principalement les Européens pour des raisons juridiques). À l’inverse, ils sont moins nombreux



en CPGE ou STS. La dernière classe est constituée des Maghrébins autres que Marocains, des étudiants du Moyen-Orient, des Africains et des Vietnamiens. Ils étudient pour près de 85 % d'entre eux à l'université (contre 80,2 % pour l'ensemble des étudiants étrangers) et également souvent en STS. À l'inverse, leurs effectifs en écoles d'ingénieurs, de commerce et culturelles sont faibles.

## Forte croissance du nombre des étudiants asiatiques

En trois ans, les origines des étudiants étrangers en France ont été peu modifiées. Néanmoins, les évolutions par nationalité présentent de fortes disparités.

Si la nationalité la plus représentée parmi les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français est la nationalité marocaine, leur nombre a diminué (- 1,8 %) entre les rentrées 2002 et 2005. À l'inverse, les effectifs des autres pays maghrébins ont progressé à un rythme comparable à la moyenne des étrangers

(+ 29,2 % pour l'Algérie, + 24,3 % pour la Tunisie et + 20,3 % pour les autres pays du Maghreb, c'est-à-dire la Mauritanie et la Libye).

La hausse du nombre d'étudiants étrangers est en grande partie dynamisée par les pays asiatiques : le nombre de Chinois a progressé de 87,5 % depuis 2002 et les effectifs d'étudiants vietnamiens ont plus que doublé (+105,0 %). À l'université, le nombre d'étudiants chinois a été multiplié par 12 entre les rentrées 1998 et 2005. Il a connu de fortes augmentations aux rentrées 1999 (+ 58,7 %) et 2000 (+ 62,5 %). Depuis la rentrée 2000, le rythme d'accroissement ralentit mais reste élevé (+ 12,9 % à la rentrée 2005). Les Libanais et, de façon générale, les étudiants en provenance du Moyen-Orient ont vu leurs effectifs croître de façon proche de la moyenne.

Le nombre d'étudiants en provenance d'Afrique, hors Maghreb et Egypte, a fortement progressé depuis 2002 (+ 31,2 % pour le Cameroun, + 27,0 % pour le Sénégal et + 24,2 % pour le reste de l'Afrique).

La croissance des effectifs d'Allemands et d'Italiens est plus faible que la moyenne (respectivement + 15,1 % et + 10,6 % entre les rentrées 2002 et 2005) mais restent parmi les plus fortes de l'Union européenne. Les étrangers en provenance du Royaume-Uni et de Grèce ont diminué sur cette période. En excluant l'élargissement de l'Union à dix nouveaux pays en 2004, les effectifs d'Européens ont progressé de 5,1 % en trois ans. Hors Union européenne, la hausse est plus soutenue (+ 30,1 %).

**Jérôme Fabre et  
Marine Guillerm, DEPP C1**

### Pour en savoir plus

« Les étudiants étrangers en France », *Note d'Information* 04.23, MEN-DEP, septembre 2004.

*Les étudiants étrangers en France*, Les Dossiers, n° 153, MEN-DEP, juin 2004.

« Les étudiants inscrits dans les 83 universités publiques françaises en 2005 », *Note d'Information* 06.24, MEN-DEPP, août 2006.

« Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2005 », *Note d'Information* 07.01, MEN-DEPP, janvier 2007.

### Source et définitions

La population étudiante de nationalité étrangère recouvre les étrangers venus étudier en France ainsi que les enfants de nationalité étrangère de parents résidents étrangers ayant suivi des études secondaires en France. Le recensement s'effectue par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance à partir de différentes sources statistiques selon le type de cursus suivi.

Chaque année on dispose des effectifs selon deux groupes français / étrangers. Cependant, les années scolaires 2002-2003 et 2005-2006 permettent de dresser un tableau de l'enseignement supérieur par nationalité, même si le nombre de variables descriptives est réduit.

Toutefois, ce portrait exclut les écoles des formations sanitaires et sociales et les STS et CPGE relevant du ministère de l'Agriculture.

L'étude a été réalisée à partir de l'ensemble des données disponibles en 2005 sur la quasi-totalité de l'enseignement supérieur.

Le champ des universités a été enrichi d'une information supplémentaire qui permet d'isoler, par une approximation qui est détaillée, la population des étudiants étrangers venus en France pour suivre des études supérieures, de la population des étudiants enfants de résidents étrangers ayant suivi des études secondaires en France.